

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2023**

N° 2023-059

L'an deux mil VINGT TROIS, le VINGT TROIS du mois de SEPTEMBRE, à DIX heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, 1^{ère} adjointe, maire par suppléance.

Date de Convocation :
19/09/2023

*(report de la réunion
initialement prévue le
15/09/23)*

Date d’Affichage :
19/09/2023

Nbre de Conseillers :
En Exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD, Philippe HERITIER

Absents excusés : *Mesdames Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Monsieur David PETITON*

Pouvoir :

- Madame Catherine CORNILLOT à Monsieur Jean-Philippe BOSQUET

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : TARIF JARDIN DU SOUVENIR

Si l'acte de dispersion des cendres au Jardin du Souvenir est gratuit, la plaque apposée était jusqu'alors facturée 100 €.

Afin qu'elles soient toutes identiques, c'est la mairie qui en effectue la commande.

Compte-tenu de la récente augmentation des tarifs de notre fournisseur il est nécessaire de revoir la part demandée aux familles.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de revoir le montant pour l'apposition de la plaque au Jardin du Souvenir au montant de 120 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

1^{ère} adjointe

Pour le maire empêché

